



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 avril à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 avril, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI	à	M. SBRAGGIA
M. VANNUCCI	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme OTTAVY
M. CAU	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. KERVELLA

Etaient absents :

M. FERRARA, Mme FELICIAGGI, M. RENUCCI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 avril 2015

Délibération N°2015/131

Avenant n°1 au marché n°12/047 relatif aux prestations d'entretien et de nettoyage de la piscine des Salines. Autorisation de signer et exécuter l'avenant.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Par délibération n°2012/110 en date du 18 avril 2012, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché relatif aux prestations d'entretien et de nettoyage de la piscine des Salines. Le marché a été conclu avec l'entreprise EI Mieux Vivre pour un montant HT de 64 310.88 €.

Le présent avenant a pour objet la prolongation de l'exécution des prestations pour la période du 18 mai 2015 au 28 juin 2015 en vue d'assurer une bonne continuité du service.

Cet avenant d'un montant total de 6 912 € HT représente une incidence financière de 10,75 % du montant du marché. Le nouveau montant du marché s'élève à 71 222.84 €H.T.
Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

La Commission d'appels d'offres en sa séance du 21 avril 2015 a rendu un avis favorable en vue de la conclusion de l'avenant n°1 avec l'entreprise EI Mieux vivre. Les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription du BP 2015, Chapitre 011, Article 6283.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 relatif au marché n°2012/047 Prestations d'entretien et de nettoyage de la piscine des Salines pour un montant de 6 912 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur PAOLINI, conseiller municipal délégué,
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le code du travail,
Vu le code des marchés publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20 du Code des marchés publics,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 avril 2015 ;

Considérant l'avis favorable de la commission d'appels d'offres de la Ville en sa séance du 21 avril 2015 en vue de la conclusion de l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise EI Mieux Vivre ;

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT LE MAIRE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à signer et à exécuter l'avenant n°1 relatif au marché n°2012/047 Prestations d'entretien et de nettoyage de la piscine des Salines pour un montant de 6 912 € HT.

DIT

Les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription du BP 2015, Chapitre 011, Article 6283.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150427-2015_131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2015

Publication : 30/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

